

Accusé de réception avec Barème

Objectif : vous apporter une aide à la lecture et à la compréhension de quelques éléments composant votre accusé de réception.

.....**Votre situation administrative**

- Vérifier vos titres et habilitations

.....**Les éléments constitutifs de votre barème**

- La lecture de l'ancienneté de services au sein de l'Education Nationale :

Le calcul de l'ancienneté de services au sein de l'éducation nationale est découpé (impératif technique) :

barème de base	points	
ANC EN 01/09/20 votre ancienneté <u>au 01/09/2020</u> coefficienté à 5 (ex : pour 4 ans d'ancienneté au 01/09/20 sera affiché = VAL : 20.000)		total des points attribués pour 5 ans d'ancienneté de service au <u>31/08/2021</u> : 20 + 5 = 25
ANC EN 20/21 (forfait de 5 points pour l'année scolaire 2020/2021) votre ancienneté au 01/09/2020 au format 04a00m00	5,00	

- La définition des éléments PSC ; PS1 ; PS2

PSC = correction manuelle ancienneté de services et de poste

PS1 = correction manuelle majoration REP (Education Prioritaire), POLVIL (écoles dans un quartier Politique de la ville), ZRI (zone rurale isolée) et ASH

PS2 = correction manuelle situation individuelle (RQTH ou nombre d'enfants)

- La bonification liée au caractère répété de la demande (REN. DDE. V1)

- Celle-ci est automatique lorsque les enseignants ont saisi entre les 2 ou 3 mouvements le même vœu précis de rang 1 (vœu école ou établissement) sur la même école ou le même établissement (RNE identique) quelle que soit la nature de support. Le nombre de points attribué automatiquement est visible au niveau de l'information : "REN. DDE V1"
- Celle-ci est manuelle lorsque:
 - le même vœu commune de rang 1 a été formulé entre les 2 ou 3 mouvements (ex : 2019 = vœu commune Trégueux ; 2020 = vœu commune Trégueux ; 2021 = vœu commune Trégueux) quelle que soit la nature du support.
 - des vœux école et commune ont été formulés sur la même commune entre les 2 ou 3 mouvements à la condition de n'avoir qu'une école dans la commune (ex 2019 : vœu commune St Alban ; 2020 vœu école St Alban ; 2021 = vœu commune St Alban).

Dans ce cadre, aucune valeur n'apparaît en face de l'élément "REN. DDE V1". Cette bonification manuelle est visible dans la colonne "Autres" au niveau de la ligne du vœu concerné.

total barème	dont			
Barème	RC/APC /PI	MCS/ handi/ cap	Autres	Carac- tère répété
237,069	0,000	0,000	0,000	5,000

Autres = bonification manuelle – renouvellement du vœu préférentiel

Caractère répété = bonification automatique – renouvellement du vœu préférentiel (en référence à l'élément REN.DDE.V1)

.....**Liste des vœux émis**

Modalité = indication sur la modalité d'affectation prévisionnelle en fonction de vos titres et habilitations.

TPD = titulaire poste définitif

PRO = affectation provisoire

Priorité = indication sur la priorité donnée à l'étude de votre vœu par rapport aux autres candidats en fonction également de vos titres et habilitations.

Plus la valeur de la priorité est importante, plus la probabilité d'affectation sur le poste est faible.

Par exemple : poste Directeur d'école = priorité 10 pour les PE titrés et priorité 70 pour les PE non titrés.

Pour l'affectation, il est rappelé que le traitement algorithmique étudie d'abord les priorités et ensuite le barème.

Par exemple, un PE titré avec une priorité 10 et 15 points de barème sera prioritairement affecté sur le poste saisi par rapport à un PE non titré avec une priorité 70 et 130 points de barème.

ZOOM sur la priorité 90 : la priorité 90 empêche l'arrivée sur le poste qu'il soit vacant ou non dans les situations suivantes :

- le titre est impérativement exigé (breton, allemand)
- le vœu a fait l'objet d'une demande d'annulation ou n'a pas été confirmé (postes à exigences particulières)
- le vœu saisi n'est pas vacant et nécessite obligatoirement l'obtention d'un avis "candidat retenu" (postes à exigences particulières).

A noter, pour les enseignants qui ont passé des entretiens pour des postes à exigences particulières, 3 types de priorités sont saisis :

- P5 = candidat titré retenu
- P6 = candidat non titré retenu
- P90 = candidat non retenu

Une candidature retenue ne signifie pas automatiquement obtention du poste : En cas d'avis similaire, : le départage des candidats s'effectue au barème